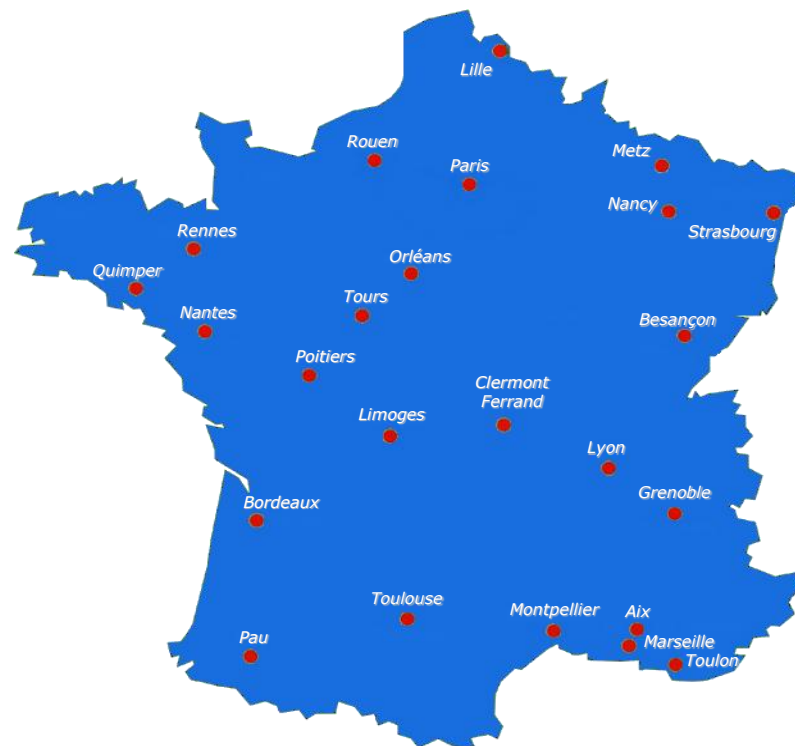


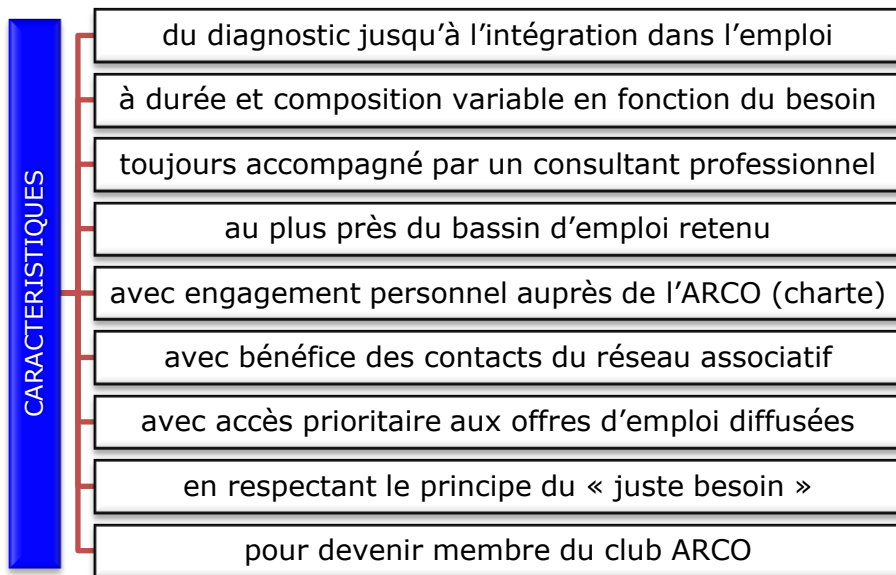
L'ARCO : votre référent

Partenaire expérimenté de la Défense depuis 1972, l'Association pour la Reconversion Civile des Officiers et des sous-officiers (ARCO) offre un panel complet de [parcours personnalisés d'accompagnement vers l'emploi](#) (haut niveau – jeune talent – middle management – fonction publique). Ses prestations sont destinées à des militaires qui visent un projet professionnel orienté vers une fonction de cadre ou de technicien supérieur.

L'ARCO œuvre avec un réseau de cabinets partenaires professionnels à Paris et dans 24 villes en France. Par une approche méthodologique et technique, ses consultants animent des sessions d'orientation, conduisent des entretiens individuels de bilan et d'accompagnement. Ils s'engagent à fournir des conseils avisés grâce à leur connaissance du marché de l'emploi dans leur région.



Le parcours de reconversion



Acteur de sa reconversion, le candidat initie sa prise de contact avec l'ARCO. Première étape, l'entretien diagnostic lui permettra de choisir le [consultant référent](#) chargé de coordonner son parcours. L'accompagnement restera confidentiel jusqu'à ce qu'il en décide autrement. Financés par la Défense, les services de l'ARCO sont gratuits.

Communauté d'une vingtaine d'associations d'officiers et de sous-officiers, l'ARCO développe un [large réseau de contacts et de relations entreprises](#), destiné à aider à la recherche d'emploi. Elle travaille en étroite conformité avec les objectifs et procédures de Défense Mobilité.



www.arcoweb.org

☎ 01 45 66 51 88